

ESPACE RURAL

80% des terres au Sud et à l'Est sont dégradées par la désertification

Les espaces ruraux méditerranéens connaissent, depuis plusieurs décennies, des mutations considérables. Le creusement des dualités entre les arrière pays et les plaines intensivement mises en valeur, entre zones rurales et urbaines, la surexploitation des ressources, les dégradations de l'environnement et des paysages, l'augmentation de la dépendance alimentaire et/ou énergétique sont les principaux symptômes d'une situation difficile.

Cette situation pourrait encore s'aggraver si la libéralisation des échanges agricoles en cours de négociation n'était pas accompagnée par des dispositifs nationaux et régionaux législatifs et politiques adéquats.

- ✓ Au nord, la population agricole a chuté de 74% en 40 ans (1960-2000). Au Sud et à l'Est, elle est passée de 61 millions à 71 pour la même période (+16%)
- ✓ 21% des terres cultivées sont irriguées soit 26 millions d'hectares en 2005, ce qui représente un doublement des surfaces en moins de quarante ans et une hausse ininterrompue des surfaces.
- ✓ Un déficit continu de la balance commerciale dans pratiquement tous les PSEM et l'importance prise par les céréales (22% des importations mondiales en 2004) et un solde négatif au Nord (si l'on exclut la part non méditerranéenne française)
- ✓ 80% des terres agricoles arides ou sèches sont touchées par la désertification au Sud et à l'Est, 63% au Nord
- ✓ 42% de boisement au Nord – 4,7 au Sud et à l'Est. Un taux d'accroissement annuel moyen des forêts identique de 0,4% (1990-2000), et départs de feux en augmentation.

L'agriculture en Méditerranée demeure essentiellement pluviale avec une forte vocation sylvo-pastorale, ce qui rend ses activités particulièrement vulnérables aux sécheresses estivales, et à la variabilité des précipitations. Les changements climatiques sont susceptibles d'affecter de façon tout aussi cruciale les espaces naturels (pâturages, terres boisées, parcs protégés) et la biodiversité, dont la richesse exceptionnelle, atteint des taux d'endémisme supérieurs à 20%.

La diversité du milieu et de ses contraintes (faibles disponibilités en sols fertiles et en eau, sécheresses et irrégularités du régime hydrique, relief escarpé...) est à l'origine d'une grande variété de paysages et de sociétés agricoles qui ont développé des systèmes de production qui se sont adaptés au travers des siècles à leur environnement parfois austère toujours fragile. Les résultats de ces activités anthropiques sont aujourd'hui partie intégrante des territoires ruraux.

Avec la croissance démographique, l'intensification de l'agriculture, la compétition des territoires, le retard ou l'inadéquation des programmes de développement rural, les ressources naturelles sont soumises à des pressions considérables avec pour conséquences la raréfaction et la pollution de l'eau, la déforestation, l'érosion, les risques de désertification, et la perte irréversible de biodiversité.

Le scénario tendanciel se base sur quatre hypothèses : une libéralisation du commerce agricole réciproque mais progressive entre les rives ; une politique agricole commune étendue aux seuls nouveaux pays adhérents de l'UE; l'émergence d'une agriculture "de précision" au nord, à fort

contenu en technologie et en capitaux ; l'insuffisance des politiques de développement durable, lesquelles d'ailleurs intègrent peu les menaces du changement climatique.

Les risques seraient alors une hausse de la pauvreté rurale au Sud et à l'Est, un exode massif vers les villes en croissance rapide et la perte conséquente de plus de 1,5 millions d'hectares de terres au profit de l'urbanisation, la surexploitation et la dégradation des ressources en eau et des sols, la menace d'une crise alimentaire avec le déclin du régime alimentaire méditerranéen et une dépendance régionale croissante vis-à-vis des marchés mondiaux.

Par ailleurs, un réchauffement planétaire de 2°C d'ici 2100 aurait des conséquences lourdes pour l'agriculture en Méditerranée, avec une accentuation des déficits hydriques et la baisse de productivité agricole. Globalement, le processus de changement climatique pourrait générer un déplacement des étages bioclimatiques vers le nord : une partie de l'Europe du sud pourrait devenir impropre à la production commerciale de céréales et la production de légumes pourrait se trouver en difficulté.

La réduction de la pauvreté rurale, la revitalisation des arrière-pays, le développement des marchés intérieurs et internationaux, la sauvegarde des biens publics environnementaux et le maintien des cohésions sociales appellent des stratégies et politiques de développement rural durable.

Le scénario alternatif du Plan bleu suppose en particulier une protection des terres agricoles périurbaines, la valorisation des produits agricoles (de la transformation à l'accès aux marchés en passant par le contrôle qualité) et l'appui à l'organisation des producteurs, la mise en valeur des territoires et la redistribution des produits de la croissance de la demande internationale et interne en produits typiques et biologiques et en tourisme rural, un renforcement des pôles de service en milieu rural, une meilleure reconnaissance politique des rôles multiples de l'agriculture et de la forêt méditerranéenne et des politiques innovantes de développement rural durable au Sud et à l'Est. Celles-ci conduiront les administrations à passer à une culture de gouvernance locale et participative. Le succès de ce scénario implique une intégration des objectifs du développement rural durable dans le partenariat euro-méditerranéen et un appui au développement agricole et rural du Sud et de l'Est, accompagné de programmes de coopération décentralisée. La promotion du régime alimentaire méditerranéen, déjà engagée par l'OMS et les pays anglo-saxons afin de limiter le coût social croissant des maladies cardio-vasculaires et de certains cancers, devient un objectif important de la coopération régionale.

Enfin, face aux menaces du changement climatique, la question des stratégies d'adaptation devient cruciale, avec des mesures telles que l'amélioration de la gestion de la demande en eau et de la protection des sols, le développement du potentiel mobilisable en eau, la modification des pratiques culturales.